

Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs

RNCP34372 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31805, 31895
Code(s) ROME	N4202, N4204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	27/12/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

37 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 37 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AB FORMATION	89470926000018	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500025	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500363	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500603	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501221	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501783	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502443	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502542	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502807	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 37 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34372-exploitant-regulateur-en-transport-routier-de-voyageurs/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs conçoit et optimise un réseau de lignes ponctuelles ou régulières d'autobus et d'autocars. Il réalise les plannings des conducteurs et des véhicules. Il supervise le déroulement des prestations de transport de voyageurs. Il veille à garantir les niveaux de qualité de service et le respect des objectifs économiques de l'entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs respecte les réglementations, la politique de ressources

humaines de l'entreprise, le cahier des charges des donneurs d'ordre et les attentes des clients utilisateurs.

A partir des demandes de prestations de transport, l'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs évalue les besoins en conducteurs et en véhicules et les planifie. Il calcule le niveau de rentabilité et s'assure du respect des objectifs économiques définis par l'entreprise. Il veille à la qualité de service des prestations de transport.

A l'aide des systèmes informatiques embarqués, il contrôle le déroulement des opérations de transport afin de permettre la régulation du trafic.

En cas de perturbation, il communique aux conducteurs les instructions nécessaires au réajustement du trafic. Il analyse la nature du dysfonctionnement et l'enregistre sur le support exigé par les procédures de l'entreprise.

Il contrôle et analyse les documents et données d'exploitation et les reporte dans un outil de suivi d'activité. Il traite les données relatives à la préparation de la paie des conducteurs. Il encadre les équipes de conducteurs dans le respect des réglementations sociales et des règles de sécurité.

Il peut être amené à calculer et analyser les ratios économiques. Il veille à optimiser le rapport coût/qualité de service des prestations de transport de voyageurs.

L'exploitant régulateur en transport routier de voyageurs exerce son emploi au sein d'entreprises de transport routier de voyageurs. Son activité peut varier selon la taille et le type de transport : collectif urbain ou interurbain, scolaire, touristique...

Il exerce ses activités sous la responsabilité du chef d'entreprise, du directeur de réseau, du responsable d'exploitation ou du responsable études et méthodes. Il est en contact permanent avec les conducteurs. Il est également en relation avec les donneurs d'ordres, les clients utilisateurs, les personnels de maintenance des véhicules ou les interlocuteurs d'autres entreprises.

L'emploi est sédentaire et s'exerce au sein d'un service exploitation ou études et méthodes, dans un contexte de multiplicité des tâches. Il peut occasionner des déplacements dans les secteurs géographiques desservis. Les horaires varient selon le type d'activités de l'entreprise, peuvent être décalés et inclure des astreintes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Piloter et réguler les opérations de transport routier de voyageurs

Assurer les missions de régulation ou d'exploitation et le suivi de l'activité

Traiter et contrôler les documents, les données sociales et d'exploitation

Encadrer l'activité d'une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations et des règles de sécurité

2. Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs

Concevoir une offre de transport routier de voyageurs

Affecter et planifier les moyens humains et matériels adaptés

Déterminer et optimiser les coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité

Compétences transversales de l'emploi :

Communiquer par écrit et oralement avec les interlocuteurs internes et externes de l'entreprise de transport, en utilisant le vocabulaire technique fréquemment employé dans le domaine du transport terrestre

Organiser son travail en s'adaptant rapidement aux priorités d'un service exploitation des transports routiers de voyageurs

Prendre en compte différents paramètres chiffrés durant toute son activité

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service

Utiliser les outils numériques dédiés au transport routier de voyageurs

Blocs de compétences

RNCP34372BC01 — Piloter et réguler les opérations de transport routier de voyageurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les missions de régulation ou d'exploitation et le suivi de l'activité

Traiter et contrôler les documents, les données sociales et d'exploitation

Encadrer l'activité d'une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations et des règles de sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP34372BC02 — Elaborer et mettre en œuvre les opérations de transport routier de voyageurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une offre de transport routier de voyageurs

Affecter et planifier les moyens humains et matériels adaptés

Déterminer et optimiser les coûts d'exploitation liés aux prestations de transport dans un objectif de rentabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises d'exploitation de transport routier de voyageurs : transport collectif urbain ou interurbain, scolaire, touristique...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- technicien d'exploitation de lignes
- technicien d'exploitation transport routier de personnes
- agent d'exploitation
- coordinateur d'exploitation
- agent de planning
- responsable planification
- chargé méthodes
- technicien méthodes
- technicien études et méthodes
- régulateur réseau transport routier de personnes

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €

Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 454 €
Selon la branche	9 676 € – 11 700 €
Prise en charge	Branches concernées
10 454 €	Valeur par défaut · 209 branches
11 700 €	CPNE des réseaux de transports publics urbains de voyageurs
11 039 €	Conseil des métiers RATP
9 997 €	CPNE transport et activités auxiliaires
9 676 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	27/12/2024
--	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	56	1	64 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4033

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39792

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP4033

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34372/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2023 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	21
Parcours menés à terme	22
Taux d'achèvement	105 %
Période	02/2022 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	31
Montant total engagé	88 684 €
Coût moyen par dossier	2 861 €
Durée moyenne	121 h
Période	10/2020 – 09/2024
France compétences	83 %

Entreprise	10 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.